

BULLETIN N° 1 - novembre 1966

BLAD Nr.1 - November 1966

VISITE DE L'EGLISE St. PIERRE ET DE LA CHAPELLE DE STALLE

Nos membres et leur famille sont cordialement invités à la visite guidée de l'église St. Pierre et de la chapelle de N.D. de Bon Secours à Stalle, qui aura lieu le samedi 19 novembre prochain.

Réunion : Parvis St. Pierre à 14 H.30'.

BEZOEK VAN DE St. PIETERS KERK EN VAN DE KAPEL VAN STALLE

Onze leden en hun familie zijn vriendelijk uitgenodigd tot het geleide bezoek van de St. Pieters kerk en de O.L. Vrouw van Goede Hulp kapel te Stalle, die zal plaats hebben op Zaterdag 19 November e.k.

Vergadering : St. Pietersplein te 14 H.30'.

CONSTITUTION DU CERCLE

Le cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, a été constitué dans le but d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes.

Les personnes ci-après, ont participé à la constitution de ce cercle, le 21 septembre dernier :

MM. E. Braekman, A. Claus, J. De Coninck, H. de Pinchart de Liroux, Mme H. de Pinchart de Liroux, MM. G. Hélin, P. Jeanmart P. Léonard, J.M. Pierrard, Mme J.M. Pierrard.
Etaient excusés : MM. J. Fisher et F. Borné.

Un comité provisoire a été constitué composé des personnes citées ci-dessus. La présidence a été confiée à Monsieur J.M. Pierrard, 9, rue Robert Scott à Uccle, le secrétariat à Mme J.M. Pierrard et le poste de trésorier à M. A. Claus, 391, avenue Brugmann Uccle.

Le montant des cotisations a été fixé comme suit :

Membres de soutien : 100 F
Etudiants : 50 F
Membres protecteurs: 200 F minimum

Par ailleurs, l'ouverture d'un compte à l'Office des chèques postaux a été demandée: il porte le n° 622.07.

Liste des membres à ce jour

Lijst van de leden

Membre protecteur

Bechermende lid

M. Jean De Coninck, 45, avenue Houzeau, Bruxelles 18

Membres de soutien

Steunende leden

M. le Pasteur Emile Braekman, 495a, avenue Brugmann, Bruxelles 18
M. Adrien Claus, 391, avenue Brugmann, Bruxelles 18
M. Henry de Pinchart de Liroux, 14, rue des Balkans, Bruxelles 18
Mme H. de Pinchart de Liroux, 14, rue des Balkans, Bruxelles 18
M. Paul Léonard, 38, avenue du Feuillage, Bruxelles 18
M. Albert Nackaerts, 87, rue de la Pêcherie, Bruxelles 18
Mademoiselle Marie-Louise Penen, 46, avenue Arnold Delvaux, Bruxelles 18
Monsieur Philippe Jeanmart, 142, rue du Roetaert, Bruxelles 18
Monsieur J.M.Pierrard, 9, rue Robert Scott, Bruxelles 18
Mme Jean-Marie Pierrard, 9, rue Robert Scott, Bruxelles 18
Mme Marinette Vanden Bemden, 159, rue Victor Allard, Bruxelles 18
M. Jean-Pierre Van den Hove, 173, avenue Reine Astrid, Waterloo
M. Charles Watelet, 219, rue Rogier, Bruxelles 3.

LA CARRIERE DE PIERRES DE TAILLE DU QUARTIER DU CHAT

Au cours de recherches dans les archives ecclésiastiques de Brabant, nous avons eu le plaisir de découvrir une mince liasse d'actes notariés, donnant le nom des locataires successifs d'une carrière de pierres de taille, sise au lieu dit "De Cat" ou "Le Chat".

Ce bien appartenait au couvent des Clarisses de Bruxelles; celles-ci le donnèrent en location de 1712 à 1792, année de leur suppression suite aux édits de Joseph II sur les communautés religieuses.

Le 5 novembre 1712, la Révérende Dame Barbe Uyttenhove, abbesse des Clarisses à Bruxelles, rend à bail pour un terme de neuf années à Pierre Van Camp, au rendage annuel de 48 Florins, une pièce de terre au lieu-dit "De Cat", entre la rue Verte, les biens du Kandleerbosch et le "Catteweyde". Ce bien consistait en deux bonniers, deux journaux, trente-trois verges de terrain, que le locataire pouvait exploiter à son gré en vue d'en extraire de la pierre de taille.

Le bail suivant semble avoir disparu de la liasse et ce n'est que le 13 décembre 1768 que la Révérende Dame Françoise Vanden Woven, abbesse, rend à bail pour un terme de neuf années, le bien à Adrien de Roy et Adrien de Puydt, au rendage annuel de 48 Florins.

Le 8 janvier 1782, la Révérende Dame Pétronelle Simon, abbesse des Clarisses, rend à bail pour douze ans, aux mêmes de Roy et de Puydt, habitants de St. Gilles, la terre susdite. La superficie n'en était plus que de deux bonniers. Le rendage est fixé à 48 Florins annuels. Les locataires devront acquitter toutes les taxes afférentes au bien et remettre le terrain exploité en bon état, engraisser le sol et y semer du blé.

Enfin, le 13 janvier 1792, le Sieur Pierre Robert Culp, administrateur des biens du Couvent des Clarisses à Bruxelles, rend à bail pour un terme de six ans, la terre qui avait été louée à Adrien de Puydt, à un nouveau locataire nommé Jean-Baptiste Romelle, qualifié de "maître tailleur de pierres" à Bruxelles. Le rendage annuel est fixé à 75 Florins. Il ne pourra extraire des pierres du sol qu'avec trois ouvriers et devra remettre la terre en son état primitif à la fin des travaux.

Ainsi se termine l'énoncé de ces différents baux passés sous l'ancien régime: nous ignorons exactement à qui le bien fut vendu à la Révolution.

H. de Pinchart de Liroux